

Quelle place pour le vélo et le piéton dans les villes de l'Oise ?

Conférence-débat sur les premiers résultats du nouvel Observatoire des « modes actifs »

**Vendredi 16 Mars à 18 heures
Mairie de Pont Sainte Maxence.**

L'intérêt d'une politique de développement de l'usage du vélo et de la marche (regroupés sous le vocable « modes actifs ») n'est plus à démontrer. Au plan national, deux événements importants viennent de marquer ce début d'année 2012 :

1. Un premier « plan national vélo » vient d'être annoncé par le Ministre des Transports annonçant quelques mesures emblématiques : « tourne à droite » autorisé au feu rouge, locaux à vélo obligatoires dans les immeubles neufs, mise à l'étude d'une indemnité kilométrique pour les cyclistes salariés et d'un crédit d'impôt pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, ...
(<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-Plan-national-Velo>)
2. Le CVTC (Club des Villes et Territoires Cyclables) qui regroupe 212 collectivités couvrant 1238 villes, vient de publier un état des lieux des politiques cyclables en France en 2011 dans le cadre de son Observatoire des Mobilités Actives et y fait un bilan des réalisations actuelles: linéaires cyclables, stationnement vélo, services vélo, budgets, apaisement des voiries...,
(http://villes-cyclables.org/modules/kameleon/upload/Cyclable_enquete2010_11.pdf)

Dans le département de l'Oise, plusieurs villes mettent progressivement en place une politique cyclable, et des associations ([au5v](#), [Vellovaque](#),...) se mobilisent pour promouvoir les modes doux et l'usage du vélo en faisant valoir les attentes des usagers.

Une première conférence sur ce thème s'est tenue à Compiègne en mars 2011 (<http://au5v.fr/Quelle-place-pour-le-velo-dans-les.html>), à l'issue de laquelle a été annoncé le lancement d'un « Observatoire de la cyclabilité des communes de l'Oise de plus de 5000 habitants », comme le fait au plan national le CVTC.

Cette étude intègre désormais la marche à pied et devient donc l' « Observatoire des Modes actifs des villes de l'Oise de plus de 5000 habitants ».

Au cours des derniers mois, des élus, services techniques et associations ont réalisé pour une dizaine de ces communes une première photo de la situation actuelle en adaptant le questionnaire du CVTC.

Les **premiers résultats** de cette enquête seront présentés au cours d'une **conférence-débat qui se déroulera ce vendredi 16 mars**, et plus particulièrement :

- les linéaires de voiries aménagées,
- les points de stationnement aménagés,
- les moyens mis en œuvre.

Le débat portera sur :

- les premiers enseignements à tirer,
- les commentaires des usagers et des élus,
- la médiatisation de cette enquête et son extension à l'ensemble des 20 communes de plus de 5000 habitants, voire aux plus petites,
- la formalisation de l'observatoire et son mode de gouvernance,

Pour toute information contacter l'[au5v](#) : Tél. 03 44 60 11 63 – contact@au5v.fr